

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 06758 Numéro SIREN : 901 788 216 Nom ou dénomination : FRIDAY MORNING
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/049095

Bilan

CERTIFIE CONFORME

Le Président

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/07/2021 au 31/12/2022 (18 mois)		
	Brut	Amort.prov.	Net
Capital souscrit non appelé (0)			
Actif immobilisé			
Frais d'établissement			
Recherche et développement		244 900	-244 900
Concessions, brevets, droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	2 008	660	1 348
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Participations évaluées selon mise en équivalence			
Autres participations	560 365		560 365
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	4 802 942		4 802 942
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)	5 365 315	245 560	5 119 755
Actif circulant			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
. Fournisseurs débiteurs			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Autres			
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	758 290		758 290
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Charges constatées d'avance			
TOTAL (II)	758 290		758 290
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)			
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 123 605	245 560	5 878 045

Présenté en Euros

du 01/07/2021
au 31/12/2022
(18 mois)

M

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 18 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 878 045,03 E.

Le résultat net comptable est une perte de 342 247,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 365 315 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 008		2 008
Immobilisations financières		9 345 564	3 982 258	5 363 307
TOTAL		9 347 572	3 982 258	5 365 315

Amortissements et provisions d'actif = 245 560 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		244 900		244 900
Immobilisations corporelles		660		660
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		245 560		245 560

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau & informatique	2 008	660	1 348	3 ans
TOTAL	2 008	660	1 348	

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 3 983 258 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	3 983 258	1	3 983 258
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 983 258	1	3 983 258

Provisions = 1 231 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					1 231
Provisions pour risques &					
TOTAL					1 231

Etat des dettes = 2 235 803 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 233 178			
Dettes financières diverses	1 181			
Fournisseurs	1 443			
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 235 803			

Charges à payer par postes du bilan = 7 878 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	6 678
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 200
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	7 878

Une opération d'apport-cession de titres a été effectuée.

Cet apport est placé dans le cadre du régime de report d'imposition de la plus-value réalisée à l'occasion de l'apport de droits sociaux à une société soumise à l'impôt sur les sociétés contrôlée par l'apporteur personne physique prévu par l'article 150-0-B ter du Code Général des impôts, et s'applique de plein droit à l'échange des titres résultant de l'Apport à titre pur et simple effectué par l'Apporteur.

Le report d'imposition susvisé prendra fin :

- En cas de cession par l'Apporteur des Actions FM ;
- En cas de cession par le Bénéficiaire des Actions Apportées dans un délai de 3 ans à compter de la Date de Réalisation de l'Apport, à moins que le Bénéficiaire ne s'engage à réinvestir au moins 60% du produit de la cession dans les 2 ans de ladite cession.

FRIDAY MORNING
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 983 258 Euros
Siège social : 30 Montée des Carmélites
69001 LYON
RCS LYON 901 788 216

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

30 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos le **31 décembre 2022** s'élevant à **342 247,00 Euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice **342 247,00 Euros**

Au compte « Report à nouveau »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 3 642 242 Euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
LE PRESIDENT
Monsieur Rémi ROUSSET

